



NOTE DE SYNTHÈSE annexée au Compte administratif 2019
(Budget principal CCPO et du budgets annexes)

Le compte administratif :

Le compte administratif 2019 (CA 2019) retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées par la collectivité dans l'année. Il doit être présenté au conseil entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2020. Il permet de contrôler la gestion de la CCPO, et de vérifier que les dépenses annoncées lors du vote du budget primitif 2019 (BP2019) et des décisions modificatives sont bien celles réalisées.

La CCPO compte 5 comptes administratifs :

- **Le Budget Principal de la CCPO ;**
- **Le Budget de l'Ecole de Musique de l'Ozon (EMO) :** pour permettre à Solaize, commune extérieure à la CCPO, mais partenaire dans la gestion de l'EMO, une meilleure lisibilité de ses comptes.
- **Le Budget du Val de Charvas :** ce budget assujettis à TVA et permet d'identifier les flux propres à l'extension du parc d'activités du Val de Charvas.
- **Le Budget de la ZAC des Trénassets :** ce budget assujettis à TVA, créé en 2015, permet d'identifier les flux propres à la création de la ZAC des Trénassets.
- **Le budget du Quartier d'activités de Bourdonnes :** ce budget assujettis à TVA, créé en 2015, présente les dépenses inhérentes aux travaux de viabilisation des lots à commercialiser. Les travaux du parking, qui est un équipement public, seront imputés sur le budget principal.

L'exécution budgétaire s'effectue selon deux sections :

Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et récurrente de la CCPO et à l'exercice de ses compétences (voirie, développement économique, hydraulique, Erosion, Environnement ...).

Par exemple, en dépenses : les attributions de compensations versées aux communes membres, les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la CCPO, les prestations de services extérieurs comme les travaux d'entretien réalisés dans le cadre de ses compétences, les autres charges de gestion courante, le paiement des intérêts des emprunts.

En recettes : les produits locaux, les recettes fiscales provenant des impôts locaux, les dotations de l'État comme la dotation globale de fonctionnement, les loyers et les participations provenant d'autres organismes ou collectivités locales.

L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité, le surplus constituant l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Elle retrace les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine

comme les dépenses concernant le remboursement des capitaux empruntés, les acquisitions immobilières ou les travaux nouveaux. Parmi les recettes d'investissement, on trouve les subventions d'investissement, les emprunts, le produit de la vente du patrimoine, le Fonds de Compensation de la TVA, etc

- *Communauté de communes du Pays de l'OZON*

		DEPENSES		RECETTES	
		BP 2019	CA 2019	BP 2019	CA 2019
REALISATION DE L'EXERCICE	Section de Fonctionnement	19 909 389.55	14 458 976.73	19 909 389.55	15 798 591.69
	Section d'Investissement	12 204 524.56	6 888 198.82	12 204 524.56	6 601 488.15
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020	Section d'Investissement		2 460 762.47		100 000.00

- *Ecole de Musique de l'OZON*

		DEPENSES		RECETTES	
		BP 2019	CA 2019	BP 2019	CA 2019
REALISATION DE L'EXERCICE	Section de Fonctionnement	395 433.47	386 888.59	395 433.47	361 635.46
	Section d'Investissement	21 278.82	11 083.84	21 278.82	22 895.72
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020	Section d'Investissement		690.00		

- *Zone Industrielle de Charvas 2*

		DEPENSES		RECETTES	
		BP 2019	CA 2019	BP 2019	CA 2019
REALISATION DE L'EXERCICE	Section de Fonctionnement	2 760 210.47	1 259 617.37	2 760 210.47	1 259 635.55
	Section d'Investissement	1 955 740.47	1 259 635.35	1 955 740.47	1 064 969.43

- *ZAC des Trénassets*

		DEPENSES		RECETTES	
		BP 2019	CA 2019	BP 2019	CA 2019
REALISATION DE L'EXERCICE	Section de Fonctionnement	850 108.33	781 135.43	850 108.33	781 135.24
	Section d'Investissement	850 097.93	781 134.74	850 097.93	781 134.74

- *Quartier d'activités de Bourdonnes*

		DEPENSES		RECETTES	
		BP 2019	CA 2019	BP 2019	CA 2019
REALISATION DE L'EXERCICE	Section de Fonctionnement	552 928.20	146 204.87	552 928.20	551 918.59
	Section d'Investissement	146 204.48	146 204,48	146 204,48	146 204,48

A Saint Symphorien d'Ozon le 2 mars 2020

Le Président

Jean-Jacques BRUN



[Handwritten signature in blue ink]

